
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

24 AOÛT > 13 SEPTEMBRE 2021

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(2 articles)



samedi 4 septembre
2021

Les ados mobilisés par les chantiers (161 mots)

L'équipe d'animateurs jeunesse avait un groupe de 18 ados inscrits à la journée du mardi. Ils les ont répartis en plusieurs...

Page 5



mardi 7 septembre
2021

Le centre de vaccination déménage (73 mots)

Situé depuis le début de la campagne de vaccination anti-Covid au centre culturel Jean-L'Hôte, le centre de vaccination de ...

Page 6

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mercredi 25 août 2021

Balade dans la mine de fer de Neuves-Maisons (405 mots)

«Une visite que tout Lorrain ou non Lorrain devrait faire... Deux heures à passer dans ces galeries (une toute petite partie ...

Page 8



samedi 28 août 2021

La commune achète la maison Fournier-Moine (356 mots)

Le conseil municipal, réuni mardi, a adopté à l'unanimité les points suivants. - Repas de cantine à 1 €. La...

Page 9



mardi 31 août 2021

Un soutien partagé pour l'association « Le droit au partage »

(282 mots)

Les jardins partagés de Neuves-Maisons doivent permettre aux personnes les plus modestes, parfois en précarité alimentaire,...

Page 10



jeudi 2 septembre 2021

Des objets chargés de mémoire exposés en mairie (309 mots)

C'est aujourd'hui une histoire bien connue de la plupart des Chalinéens et qui fait leur fierté : celle de leur compatriote...

Page 11



dimanche 5 septembre
2021

Travaux de réfection de voirie (217 mots)

Une première phase de travaux de remise en état de la voirie s'est faite le mardi 24 août dernier. Une seconde phase est pr...

Page 12



mardi 7 septembre
2021

Le conseil municipal ne reconduit pas le bail du club de ball-trap (386 mots)

■ Ball-trap. Le bail emphytéotique (bail compris entre 18 et 99 ans) du Ball-Trap club nancéien est renégocié. La ville ve...

Page 13



mardi 7 septembre
2021

L'association de soutien à la chèvrerie d'Amandine est née (337 mots)

Les membres veulent « aider la chevrière dans son quotidien de chef d'entreprise et agir afin de réunir sur un même lieu le...

Page 14

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



mardi 7 septembre
2021

Anne Carli, nouvelle directrice de cabinet du préfet (263 mots)

C'est le nouveau bras droit du préfet de Meurthe-et-Moselle. Anne Carli, 36 ans, est la nouvelle directrice...

Page 16



mercredi 8 septembre
2021

Relance : quand les institutions jouent la complémentarité (650 mots)

C'est, notamment, avec la CCI54 que le préfet, Arnaud Cochet, a lancé le Plan de relance sur chacun des territoires du dépa...

Page 17

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Les ados mobilisés par les chantiers

L'équipe d'animateurs jeunesse avait un groupe de 18 ados inscrits à la journée du mardi. Ils les ont répartis en plusieurs groupes sur des divers chantiers des communes de la CCMM. Un groupe de 2 garçons et 3 filles avaient pour mission le nettoyage du cimetière. Un chantier qui demande de la bonne volonté, car la nature prend vite le dessus surtout

avec le temps pluvieux. Zoé, Tess, Mayden, Maël et Lalie équipés d'outils et de sacs-poubelles, accompagnés de Maxime Gauffre animateur saisonnier, se sont mis rapidement au travail, motivés par l'après-midi qui les attendait. En échange de leur participation aux chantiers, ils pourront profiter d'une sortie à Fort Aventure. D'autres actions sont en

cours, comme l'éradication de la renouée au plateau sainte Barbe et d'autres nettoyages dans les villages. Une façon de se montrer utiles pendant les vacances et de mériter les loisirs de l'après-midi. ■

Le groupe prêt à l'action.

Le groupe prêt à l'action.





Le centre de vaccination déménage

Situé depuis le début de la campagne de vaccination anti-Covid au centre culturel Jean-L'Hôte, le centre de vaccination de Neuves-Maisons va prendre ses nouveaux quartiers à la salle Bernard-Perin, située derrière la mairie, rue Jules-Ferry.

Les horaires d'ouverture en tant que centre de vaccination permanent seront les suivants : de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h du lundi au samedi. ■

Photo ER

Photo ER



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**



Balade dans la mine de fer de Neuves-Maisons

La visite de ce site industriel rénové permet de mesurer la réalité du quotidien des sidérurgistes à la fin du XIX^e siècle. Deux heures d'immersion pour une promenade originale avec une température située entre 10° et 12°C.

«Une visite que tout Lorrain ou non Lorrain devrait faire... Deux heures à passer dans ces galeries (une toute petite partie des 2500 km de cette mine) où nous découvrons le dur travail de ces mineurs ». Mentionnée par un visiteur, cette réaction résume celles qui concluent souvent la visite de la mine de Neuves-Maisons. Accompagnée de nombreuses anecdotes et de récits historiques, la promenade permet de ressentir la réalité industrielle vécue par les milliers d'hommes à la fin du XIX^e siècle.

Aujourd'hui restaurés et ayant fait l'objet de travaux de sécurité, les lieux s'offrent au visiteur afin d'aider à cerner les conditions de travail de l'époque, et le contexte de l'exploitation du minerai de fer lorsque les outils n'avaient pas le même degré de mécanisation. Le visiteur découvre en pénétrant dans le cœur des galeries le cadre de l'époque pour les sidérurgistes, avec pelle, pioche,

poudre noire, lampe à huile et wagons tirés par des chevaux.

Démarrée en 1872, la mine de Neuves-Maisons offrit alors un développement économique à toute cette vallée industrielle. Les visiteurs

La visite parcourt les anciennes galeries de mine du 19^e siècle, restaurées et sécurisées, et permet de comprendre les conditions de l'exploitation d'une mine de fer, avant la mécanisation des outils, en pénétrant au cœur des galeries, dans les mêmes conditions que les travailleurs des années 1880, avec leur pelle, leur pioche, leur poudre noire, leur mèche, leur lampe à huile, et les wagons tirés par des chevaux. Les guides présentent l'ensemble du site en extérieur, le carreau de la mine, projet industriel démarré en 1872?

Compte tenu de la température estimée en général entre 10 ° et 12 ° C,

les visiteurs doivent anticiper en prévoyant des équipements chauds et des chaussures adaptées en raison de passages boueux.

Le site est situé en haut de la rue du Val de Fer à Neuves-Maisons. Accès tous publics. Renseignements auprès de l'APCI de Neuves-Maisons et en mairie. ■

Stéphane Dieu, responsable du patrimoine matériel et immatériel et des produits dérivés de la tour Eiffel, a visité le carreau de la mine du Val-de-Fer à Neuves-Maisons en juin dernier. Photo ER /Cédric JACQUOT

Stéphane Dieu, responsable du patrimoine matériel et immatériel et des produits dérivés de la tour Eiffel, a visité le carreau de la mine du Val-de-Fer à Neuves-Maisons en juin dernier. Photo ER /Cédric JACQUOT





La commune achète la maison Fournier-Moine

Le conseil municipal, réuni mardi, a adopté à l'unanimité les points suivants.

- **Repas de cantine à 1 €.** La commune est éligible au dispositif mis en place par l'État permettant aux enfants des foyers aux revenus les plus modestes de manger pour 1 € maximum à la cantine. 3 tarifs sont votés : 0,75 € pour un quotient familial inférieur à 8 400 € (+ 1,60 € de garderie) ; 1 € entre 8 400 € et 12 599 € (+ coût de garderie) ; et 5,40 €, inchangés, à partir de 12 600 € (garderie incluse).

- **Acquisition de la propriété Fournier-Moine** au prix de 200 000 € demandés par les héritiers. Murée depuis 2018 par arrêté préfectoral pour insalubrité totale et irrémédiable, elle présente néanmoins un intérêt stratégique pour la commune. En effet, la municipalité envisage le regroupement des deux écoles primaires, en forte baisse d'effectifs, sur un lieu central. Cet emplacement

semble idéal.

- **Approbation des dossiers de consultation des entreprises (DCE)** pour le parking place Labroche et la rénovation de l'éclairage public. Le maire est autorisé à signer les marchés avec les entreprises qui seront retenues par la commission d'appel d'offres.

- **Création de la commission d'appel d'offres :** président André Bagard, titulaires François Godet, Jean-Louis Perrot, Cinthia do Paço. Suppléants Romain Giraud, Valérie Picard et Jérémy Houssay.

- **Le tarif de location de la salle polyvalente** inclura désormais un supplément de 2,50 €h pour les activités à but lucratif. Le conseil débat autour de la notion de « lucratif », notamment pour la brocante des 3 Chali, non concernée car les bénéfices sont reversés intégralement aux écoles.

- **Création d'un conseil municipal d'enfants.** Constitué de 6 élèves des CM1 et CM2 de chaque école, il se réunira 3 fois par an, disposera d'un budget et travaillera sur la vie locale, l'environnement et la solidarité au sein de la commune.

- **Une motion** a été votée unanimement contre la fermeture programmée de la perception de Neuves-Maisons et pour le maintien de son service au public ■

La maison Fournier-Moine, murée pour insalubrité irrémédiable depuis 2018, présente un intérêt pour la commune de par sa position centrale. La mairie va en faire l'acquisition.

La maison Fournier-Moine, murée pour insalubrité irrémédiable depuis 2018, présente un intérêt pour la commune de par sa position centrale. La mairie va en faire l'acquisition.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS – NEUVES-MAISONS

Un soutien partagé pour l'association « Le droit au partage »

Au début du siècle dernier, ils s'appelaient jardins ouvriers, aujourd'hui, la plupart se sont reconvertis en jardins partagés. Sur cette base, une nouvelle association « le droit de tous au jardin » s'est créée et met en pratique le partage de la terre, mais pas seulement.

Les jardins partagés de Neuves-Maisons doivent permettre aux personnes les plus modestes, parfois en précarité alimentaire, de se procurer des fruits et légumes à moindres frais. Un tel projet nécessite de multiples acteurs comme des agriculteurs pour labourer les friches, des tuteurs pour conseiller les futurs jardiniers ou d'autres pour fournir des replants.

De nombreux soutiens

Il faut aussi trouver des outils de jardinage, garantir des accès à l'eau et, surtout, recenser les bénévoles et, fort heureusement, l'association en compte déjà plus d'une vingtaine de

tous âges, de tous horizons et qui viennent régulièrement entretenir, planter, repiquer, pailler et récolter les plantations.

Rapidement, l'initiative a suscité de nombreux soutiens avec l'appui de Terres de Lorraine, des communes, mais pas seulement.

Samedi, les bénévoles avec Jean-Paul Vinchelin en chef de file ont reçu le député Dominique Potier, le conseiller régional Hervé Tillard, Audrey Bardot conseillère départementale du 54 et Delphine Gilain conseillère municipale de Neuves-Maisons. Ils ont pris la parole à tour de rôle et tous ont exprimé un grand

soutien au projet. Ils n'ont pas manqué de féliciter les bénévoles et ont terminé par un verre de l'amitié accompagné de produits cultivés dans le jardin partagé. ■

L'association « Le droit au partage » compte déjà plus d'une vingtaine de bénévoles de tous âges, de tous horizons qui viennent régulièrement entretenir, planter, repiquer, pailler et récolter les plantations.

L'association « Le droit au partage » compte déjà plus d'une vingtaine de bénévoles de tous âges, de tous horizons qui viennent régulièrement entretenir, planter, repiquer, pailler et récolter les plantations.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Des objets chargés de mémoire exposés en mairie

Georgette Moriot née Labroche, petite-fille du 3^e clairon de l'Armistice 1918, a confié à la mairie les objets rapportés par son grand-père : son casque, son clairon et un morceau du drapeau blanc qu'il a brandi à travers les lignes allemandes pour annoncer la fin de la guerre.

C'est aujourd'hui une histoire bien connue de la plupart des Chalinéens et qui fait leur fierté : celle de leur compatriote Georges Labroche, 22 ans, clairon pendant la Grande Guerre, qui le 9 novembre 1918 sur ordre de son général, a traversé les lignes allemandes en sonnant de son clairon pour annoncer le cessez-le-feu.

Ses petits-enfants, Georgette Moriot et René Labroche, détenaient son casque et le fameux clairon. Ils ont signé avec la mairie une convention de prêt pour que ces « reliques » soient exposées à l'hôtel de ville.

De récents moments de gloire

Elles viennent d'être installées dans une vitrine spécialement conçue pour les recevoir, désormais visibles par tous les visiteurs. Un peu de repos après une vie mouvementée, car jusqu'alors, ces objets chargés de mémoire n'étaient pas restés confinés : le fils de Georgette jouait au soldat avec le casque de son aïeul tandis que ce dernier prêtait son clairon à l'harmonie municipale pour les cérémonies commémoratives. Mais le clairon a connu aussi de récents moments de gloire : expertisé par le ministère des Anciens Combattants, il a été prêté par la famille Labroche aux musiciens de la Garde Républicaine et c'est sous l'Arc de Triomphe qu'il a résonné, le 11 novembre 2018,

100 ans après les sonneries de Georges Labroche, debout sur le marchepied de la voiture du plénipotentiaire prussien, annonçant aux soldats allemands la fin de la Première Guerre mondiale. L'inauguration officielle aura lieu le 9 novembre. ■

Une vitrine a été spécialement conçue pour recevoir les objets, désormais visibles par tous les visiteurs.

Une vitrine a été spécialement conçue pour recevoir les objets, désormais visibles par tous les visiteurs.





Travaux de réfection de voirie

Une première phase de travaux de remise en état de la voirie s'est faite le mardi 24 août dernier. Une seconde phase est programmée du mardi 14 au vendredi 17 septembre. ■ Chemin de Chaume Des travaux de préparation à la mise en œuvre de la couche de finition sont programmés du mardi 14 au jeudi 16 septembre. La circulation sera difficile mais possible durant ces trois jours.

Le vendredi 17 septembre, la route

sera fermée à la circulation de tous types de véhicules, y compris les engins agricoles. ■ Chemin de la Corvée. De la même manière, les travaux de préparation visant à la mise en œuvre de l'enrobé, se dérouleront du mercredi 15 au jeudi 16 septembre. La circulation sera difficile mais possible durant ces deux jours. Le vendredi 17 septembre, la route sera fermée à la circulation de tous types de véhicules, y compris les engins agricoles. ■ Route de Flavigny Sur la portion qui débute de la sortie du vil-

lage jusqu'à l'entrée de la forêt, vont être exécutés des travaux de rechargement d'accotements. La circulation sera difficile le mardi 14 et le mercredi 15 septembre. Le jeudi 16 septembre, la route sera fermée à la circulation de tous types de véhicules, y compris les engins agricoles. La vitesse sera limitée à 30 km/h pendant les travaux sur les voiries concernées. ■





Le conseil municipal ne reconduit pas le bail du club de ball-trap

■ **Ball-trap.** Le bail emphytéotique (bail compris entre 18 et 99 ans) du Ball-Trap club nancéien est renégocié. La ville veut demander une augmentation de 2.000 € ; le loyer actuel étant de 6.351 €. La ville de Nancy veut que le bail soit renouvelé pour 18 ans. Ce club pose quelques problèmes de nuisances sonores, pollution plomb. Et, sur les 70 licenciés, une seule personne de Maron. Le conseil municipal a décidé, pour le moment, de ne pas renouveler le bail et de voir, sur le plan juridique, ce qui peut être fait (11 voix contre et 4 abstentions).

■ **Facture d'eau du groupe scolaire.** Une demande de dégrèvement sur facture d'eau groupe scolaire a été faite. Deux fuites ont été découvertes et réparées mais elles ont entraîné un surcoût d'un tiers par rapport à la normale. La facture s'éle-

vant à 3.339,21 €, le maire demande un dégrèvement. (voté oui à l'unanimité).

■ **Travaux à la salle polyvalente.** Pour la peinture des murs et des plafonds, le changement du chauffe-eau électrique, les blocs sanitaires à refaire entièrement, la modification des systèmes d'éclairage, les serrures sécurité, il en coûtera 37.000 € avec une subvention de 15.000 € qui doit être demandée avant la fin du mois.

Le dossier est très houleux entre les élus. Les élus d'opposition mettent en avant un manque de précisions. Ils déplorent qu'il n'y ait qu'un devis ne faisant, apparemment, pas apparaître tous les travaux et que tout est fait dans la précipitation. Lors du vote pour le virement de l'argent pour les travaux, sur 10 élus, 5 ont voté contre. Lors du vote pour les tra-

voux, 9 élus sont pour, 5 contre et 1 abstention.

■ **Achat d'un débroussailleur.** Pour l'achat d'une débroussailleuse, il en coûtera 5.400 €. Il faudra adapter un gyrophare. Cet achat a été voté à l'unanimité. La recette pour la location des tables et des bancs au profit du CCAS a été votée à l'unanimité. Remise en état de l'appartement 3 du groupe scolaire et création d'un 4^e logement dans le grenier à côté du 3 est à l'étude pour le moment.

Conseil Municipal houleux

les élus d'opposition pointent le doigt sur un manque de précisions concernant des travaux salle polyvalente... ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

L'association de soutien à la chèvrerie d'Amandine est née

Récemment annoncée dans nos colonnes, l'Ascam54, association de soutien à la chèvrerie d'Amandine, vient de voir le jour. L'assemblée générale constitutive a élu le bureau, adopté les statuts à l'unanimité et validé un logo.

Les membres veulent « aider la chevrerie dans son quotidien de chef d'entreprise et agir afin de réunir sur un même lieu les outils de production et de vente ». La cotisation minimale est fixée à 15 € par an. Un appel à adhésion sera lancé prochainement.

Michel Bigel, président fraîchement élu, tient à remercier André Bagard pour les efforts qu'il a déjà entrepris afin de trouver un local définitif pour la chevrerie. Il remercie aussi tous les habitants qui l'ont aidée, l'association Chaligny en Transition et les nombreux donateurs.

« Ils m'ont tous permis de garder la tête hors de l'eau » confie la jeune femme.

Equipe fonctionnelle

L'Ascam54 veut maintenant prendre en main la viabilisation de l'explo-

tation. En commençant par amener l'eau à la chèvrerie.

Lionel Schoor, entrepreneur à Messein, se propose pour faire la fouille avec l'aide des membres et de bénévoles. Gratuitement. Au lieu des 15.000 à 20.000 € annoncés sur un récent devis.

« Avec du bon sens et du pragmatisme, il y a des choses que l'on peut valider » estime Jean Lopes, maire de Maizières et membre de l'association.

« L'eau potable, l'assainissement, l'éclairage et un chemin carrossable peuvent arriver chez Amandine. »

Des projets pour lesquels les compétences confirmées des membres du comité seront indispensables, « une équipe fonctionnelle sans bras cassés » réunie autour de son président.

Conseil d'administration et bureau

Bureau élu par le conseil d'administration (CA). Président, Michel Bigel ; secrétaire, Nadine Ehling ; trésorier, Jérôme Demangel, secrétaire général de la CFDT 54. **Autres membres du CA.** William Ehling, Annette Schoor, Lionel Schoor, Jean Lopes (maire de Maizières), Joëlle Herrault (présidente de Chaligny en Transition). ■

Le Conseil d'Administration d'Ascam 54 est prêt à se mettre à l'ouvrage pour la pérennisation de la chèvrerie d'Amandine avec le soutien du maire de Chaligny.

Le Conseil d'Administration d'Ascam 54 est prêt à se mettre à l'ouvrage pour la pérennisation de la chèvrerie d'Amandine avec le soutien du maire de Chaligny.



ACTUALITÉS DIVERSES



Anne Carli, nouvelle directrice de cabinet du préfet

C'est le nouveau bras droit du préfet de Meurthe-et-Moselle.

Anne Carli, 36 ans, est la nouvelle directrice de cabinet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Anne Carli a été nommée par décret du président de la République en date du 17 août, décret qui a ensuite été publié le 18 août au Journal Officiel. Elle succède à Marie Cornet, sous-préfète, nommée secrétaire générale de la préfecture de l'Orne, en Normandie. Elle a pris officiellement ses nouvelles fonctions ce lundi 30 août.

Originaire de l'Île de la Réunion, dans l'Océan indien, Anne Carli a jusqu'à présent occupé des postes à responsabilités dans l'administration

de la santé. Elle était depuis 2019 la directrice déléguée départementale du Val d'Oise de l'agence régionale de santé (ARS) de l'Île-de-France.

De santé, il va en être encore question dans son nouveau poste. « Je vais m'occuper de vaccination, tout en ayant bien le souci de respecter la place de chacun », indique-t-elle ce vendredi 3 septembre lors d'une conférence de presse.

Anne Carli va surtout s'occuper de sécurité.

Et notamment de sécurité routière. « Le département de Meurthe-et-Moselle enregistre une accidentologie importante. Le récent accident à Richarménil le montre. Je serai donc

présente dans les jours qui viennent sur des contrôles », précise la directrice de cabinet.

Elle ajoute avoir déjà rencontré la direction de la police boulevard Lobau à Nancy. Elle promet également de passer du temps avec les policiers de la brigade anticriminalité (BAC). ■

Anne Carli, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, ce vendredi 3 septembre. Photo ER /Léa DIDIER

Anne Carli, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, ce vendredi 3 septembre. Photo ER /Léa DIDIER

par Mickaël Demeaux





Relance : quand les institutions jouent la complémentarité

La préfecture et la CCI54 œuvrent de concert dans le Plan de relance du gouvernement. Si la première gère le porte-monnaie et met en place des actions, la seconde permet de détecter rapidement et efficacement les besoins des entreprises, pour certaines en difficulté dans cette crise sanitaire sans fin.

C'est, notamment, avec la CCI54 que le préfet, Arnaud Cochet, a lancé le Plan de relance sur chacun des territoires du département. « Il y a des dossiers qui sont remplis à la CCI, qui nous les transmet ensuite. Elle participe à un certain nombre d'instances », confirme le préfet, qui laboure le terrain en allant à la rencontre des entreprises.

Au total, ce sont 1,2 milliard d'euros d'aides qui seront distillés. De la grande entreprise à la TPE, tout le monde est concerné. Une fois le dossier rempli, c'est ensuite le Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises -Codefi- qui prend la main. Il est là pour analyser la situation. « C'est souvent la Chambre de commerce et d'industrie qui les détecte et qui nous les envoie. Après, le Codefi a un fonctionnement assez confidentiel et entre en action une fois identifiées les aides potentielles. On nous sollicite aussi quand les banques hésitent. La BPI joue, là aussi, un rôle important. »

Médiation de crédit, étalement des charges, financement public... Chaque action est gratuite pour l'entreprise et enclenchée quand cela est possible. « Nous finançons aussi des audits permettant de mettre en lumière des besoins de restructuration au fil de recommandations. Une action comme celle-ci coûte entre 20 et 40.000 €. »

On l'aura compris, pour être efficace, une détection précoce est impérative. Que ce soit via la CCI, qui est au contact des sociétés, ou encore un expert-comptable et un commissaire aux comptes. « Il faut bien comprendre qu'une fois qu'une entreprise est en procédure collective, nous ne pouvons plus rien faire, elle ne peut plus prétendre à des aides ! »

Sur tous les fronts

Mais, à combien se monte le Plan de relance sur le département et comment est-il utilisé ? « Pour l'année 2020 et la période allant jusqu'à août 2021, la somme se monte à 1,25 milliard d'euros qui ont été répartis comme suit : 825 millions pour les Prêts garantis par l'État et 425 millions d'aides directes. Nous avons reporté pour 126 millions d'euros de charge grâce au fonds de solidarité. Ce sont ainsi 14.620 entreprises qui ont été aidées. Le soutien à l'activité partielle représente 215 millions d'euros pour 8.050 salariés concernés. »

Si les entreprises sont au cœur du dispositif, les particuliers ne sont pas oubliés, notamment avec « MaPrime-Renov », qui a concerné 3.045 foyers pour des travaux de rénovation comme le remplacement d'une vieille chaudière. Là, 35 millions d'euros ont été mobilisés. « Nous soutenons aussi la décarbonation de grosses entreprises comme Vicat, Novacarb,

Solvay ou encore Saint-Gobain PAM et Kimberley Clark. Pour quatre de ces projets, 18,5 millions ont déjà été investis. Au total, 70 millions le seront. »

Et les PME/TPE dans tout ça ? « Pour la numérisation, là aussi en partenariat avec la CCI, un chèque d'aide de 500 € a été remis aux entreprises souhaitant passer au numérique. Tout dispositif confondu, 7.000 entreprises ont déjà bénéficié du plan France relance » Enfin, l'opération Un Jeune/Une Solution entend jouer son rôle dans le volet « Cohésion sociale ». Parmi le panel proposé, on constate une forte hausse des contrats d'apprentissage - 6.500 ont été signés. « On doit faire globalement mieux », reconnaît le préfet, attendant les annonces du second plan de relance prévu cet automne. « Il y aura le comité départemental de sortie de crise pour gérer, il travaillera avec le Codefi. On s'attend à recevoir un plus grand volume de dossiers. Des entreprises vont devoir faire face à des difficultés de reprise », conclut Arnaud Cochet. ■

La cimenterie Vicat de Xeuilley a été aidée pour sa décarbonation.

Photo ER /Cedric JACQUOT

La cimenterie Vicat de Xeuilley a été aidée pour sa décarbonation. Photo ER /Cedric JACQUOT

par Yannick Vernini

